

L'image du chasseur en France : 30 ans de guerre de l'information

Qui sont ces écologistes anti-chasse ?

Il est assez difficile de répondre à cette question aujourd'hui ; on ne reconnaît plus un écolo dans la rue à ses vêtements bariolés et ses fleurs dans les cheveux comme dans les années 70 !

C'est effectivement à cette époque que le terme commence à se répandre, avec une connotation sociale très marquée : une population néorurale prônant un retour aux sources et expérimentant de nouvelles façons de vivre.

Les écologistes labellisés comme tels dans les médias ne sont pas des français lambda : ce sont des militants. Ils ont des convictions fortes pour lesquelles ils se battent, et un sentiment d'appartenance fort à un mouvement pour « changer les choses ». Finalement, l'écologiste militant recouvre une diversité de profils car il mène une diversité de combats, allant de la lutte contre le nucléaire au réchauffement climatique en passant par la biodiversité. Mais il existe des points communs : des convictions et des combats qui traversent les frontières, avec des organisations qui sont soit internationales, soit en réseau avec des organisations étrangères, des formes de regroupement avec des statuts divers et des liens parfois nébuleux : ONG, associations, collectifs, fondations... tous « issues de la société civile » terme donnant une légitimité démocratique. Mais ces mouvements le sont-ils vraiment s'ils ne participent pas au jeu démocratique institutionnel en France ? Les mouvements de la société civile seraient-ils les seuls garants de la démocratie ? Le risque est toujours grand chez les militants d'accuser son voisin de tiédeur ou de trahison à la cause, et c'est ce qui cause les nombreuses divisions et dissensions entre les nombreux mouvements. C'est pourquoi EELV, le parti des Verts en France, fait figure d'exception (ce n'est pas un mouvement de la société civile) et est très critiqué. De la même manière, [Brigitte Bardot a-t-elle attaqué Nicolas Hulot](#) au mois de juillet dernier sur sa couardise. [Le même Hulot a démissionné](#) arguant de trop grandes compromissions : « Je me suis surpris à baisser mon seuil d'exigence », dit-il.

Cependant, sans faire partie de cette catégorie d'écologiste militant, la majorité de la population se déclare écologiste, y compris les chasseurs eux-mêmes. Le ministère du développement durable publie chaque année des études sur [les modes de vies et pratiques environnementales des français](#) ; selon cette source 85% des français trient régulièrement leurs déchets, et 45% ont le sentiment d'agir autant qu'ils le peuvent pour protéger l'environnement. En outre les questions du sondage portent sur de nombreux critères qui correspondent aux nombreux champs couverts par l'écologie aujourd'hui : changement climatique, énergie, alimentation, etc... Les français labellisés « écolos » recouvrent en réalité comme les militants une grande diversité de profils. Enfin il faut recouper cette information avec une autre : en 2017, 80% de la population française vivait en zone urbaine. [Les écolos d'aujourd'hui, majoritairement, vivent donc en ville](#) et ont un rapport avec la nature qui n'est pas quotidien. D'autre part, les « écolos » font partie d'un mouvement vaste, transcendant les frontières. La thématique du changement climatique favorise ce sentiment d'appartenance à un groupe mondial, planétaire avec la vision des impacts des pratiques occidentales sous d'autres latitudes. Les échanges de pratiques entre écolos de pays différents permettent aussi de consolider cette sympathie. Il s'en suit parfois une déconnexion avec le territoire vécu.

Les écologistes militants ont puisé dans ce « vivier » de sympathisants pour véhiculer et installer des idées qui sont aujourd'hui des normes de pensées. L'image du chasseur fait partie du lot...

Les chasseurs en France

L'histoire de la chasse en France est très liée à celle de la France. Avant la révolution, ou même avant la libéralisation de la chasse en 1840, seuls les nobles et les grands propriétaires terriens avaient le droit de chasse et se gardaient les forêts domaniales comme réservoir de gibier. Le braconnage était passible de lourdes peines. La révolution change cela, et la chasse se démocratise peu à peu, en même temps que la société. Chasser est devenu un droit hérité de la république.

Au début du 20^{ème} siècle on assiste à la montée de la chasse à pied dans les pratiques, et après la seconde guerre mondiale se répand celle de la [billebaude](#). Jusqu'alors, la chasse était très organisée : chacun avait un rôle, une place, que ce soit à cour ou à pied. On ne partait pas chasser seul mais en groupe : sociétés, compagnies, équipées... La chasse seule s'apparentait alors à du braconnage. Mais avec la chasse à la billebaude, un homme seul peut partir avec son fusil et son chien. Cette évolution des pratiques de la chasse va de pair avec celle des libertés individuelles acquises dans la société française républicaine.

C'est sûrement pour cette raison, et également pour la viande gratuite qu'elle procure, que la chasse est devenue au cours des 19^{ème} et 20^{ème} siècles une pratique largement répandue en France, transcendant les barrières culturelles régionales et les classes sociales. En effet, selon [l'étude commandée par la Fédération Nationale des Chasseurs au BIPE en 2015](#), l'origine sociale des chasseurs est très variée. La France est aujourd'hui le pays où la chasse se pratique le plus en Europe (1 249 273 chasseurs en 2015), et est le plus démocratisée.

La chasse en France est organisée en plusieurs entités : Tout d'abord [l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage](#) (ONFS) qui est un établissement public dépendant des ministères de l'écologie et de l'agriculture, qui fait office de police de la chasse ; ainsi, par exemple c'est l'ONFS qui délivre les permis. L'ONFS travaille en collaboration avec la [Fédération Nationale des Chasseurs](#) (FNC) regroupe les Fédérations régionales et départementales. Son rôle est défini dans le code de l'environnement : en particulier de défendre et promouvoir la chasse. Mais cela peut aller jusqu'à la responsabilité de plans de gestions cynégétiques départementaux. Enfin, les chasseurs sont organisés en sociétés de chasse et Association communales ou intercommunales de chasse agréées (ACCA ou AICA). Cette structuration calquée sur les territoires administratifs et très intégrée aux institutions de l'état fait des chasseurs un groupe représenté puissamment. Le lobby de la chasse est très lié à cette sur-représentation des chasseurs qui savent intervenir à tous niveaux de décisions avec les moyens financiers que leur confère la cotisation de chasse recueillie par la fédération, plutôt qu'un lobby à proprement parler.

Cet état de fait est appuyé par l'engagement des chasseurs dans les structures politiques « classiques ». Le profil du chasseur montre une personne engagée et [agissant sur son territoire](#), portée naturellement à y prendre des responsabilités : du conseil municipal à la députation, là aussi les chasseurs sont sur-représentés car ils s'engagent davantage.

De la même manière qu'il existe des écolos « passifs », on peut parler des « tenants de la chasse », ces non-chasseurs qui sont l'entourage du chasseur. Ces sympathisants sont majoritairement en milieu rural ou en sont issus. Ils se sentent représentés par les chasseurs en qui ils mettent leur confiance, tout comme les écologistes modérés font confiance à Greenpeace ou à la Fondation Brigitte Bardot. Cependant, la pratique de la chasse diminue au fil des ans, et cela est lié à l'âge moyen du chasseur : plus de la moitié des chasseurs ont plus de 55 ans. Cette sur-représentation a-t-elle encore un sens ?

Une image sociale construite du chasseur

Le chasseur en France n'a pas vraiment bonne presse. On le qualifie d'inconscient, barbare, cruel avec les animaux, égoïste, stupide... et la plupart des attaques sont signées : on y voit la patte des écologistes.

Cela n'a pas toujours été ainsi ; le chasseur a été longtemps considéré comme le pourvoyeur de viande des familles et le défenseur de l'homme dans la nature. La chasse est depuis très longtemps le moyen de survie noble de l'homme, dans une nature où la règle a longtemps été « chasser ou être chassé ». Et le petit chaperon rouge n'est-il pas sauvé par... un chasseur ?

Depuis 20 ans, les écologistes ont communiqué sur une autre image qui a remplacé l'ancienne, avec deux arguments principaux : la défense du bien-être animal, et le nombre d'accidents causés par la chasse. La majorité des communications reposent sur des ingrédients bien dosés : de l'émotion, de l'humour, des images sociales très bien construites.

Le chasseur est stupide et alcoolique

En ce qui concerne la stupidité et l'alcoolisme, [c'est le sketch des inconnus dit « de la Galinette cendrée »](#) qui a été le point de départ. Vieux d'il y a 10 ans pourtant, ce « chasseur de Galinette » a porté un préjudice immense à l'image du chasseur en France. Il montre des hommes du terroir n'étant jamais sortis de chez eux, alcooliques, dont les actes et le discours sont contraires. De nombreux effets comiques comme parler de la mort de sa chienne, puis de son garçon, et finir par « des chiennes comme Lolita, j'en trouverai pas deux » proposent une image ignoble et choquante du chasseur. Certains éléments de langages sont même passés dans le vocabulaire courant : « l'accident bête », « rentrer brocouille », et la galinette cendrée, animal imaginaire, [a sa page dans le wiktionnaire](#). Si ce sketch a fait tant de mal, c'est qu'il reprend certains des arguments des chasseurs en les retournant contre eux : la protection et la connaissance de la nature, la camaraderie, et la discipline liée à la pratique de la chasse. Finalement, le chasseur apparaît comme un homme non civilisé, pas très évolué... avec qui il n'est pas possible de vivre en société ?

Les nombreuses blagues circulant sur internet s'inspirent toutes de cette vision du chasseur ; en voici quelques-unes :



SECRETNEWS.FR
CHASSE : une formation obligatoire pour apprendre à différencier un vélo d'un sanglier

comment reconnaître un chasseur: c est le seul con qui met un gilet fluo avec une tenue de camouflage 🤣🤣🤣



LECHODELABOUCLE.FR
Doubs : un chasseur dyslexique abat un cendrier

L'ÉVOLUTION DES ESPÈCES



Les accidents de chasse

Un accident quel qu'il soit provoque toujours une forte émotion : accident de la route, de parapente, domestique... Cette émotion est décuplée lorsqu'il s'agit de la chasse, où, comme pour les accidents de la route, l'homme tue l'homme. Mais au contraire des chauffards, le chasseur porte une arme ; dans notre société désarmée depuis longtemps, un homme armé est soit un représentant de la loi, soit un guerrier, un barbare, un non civilisé d'un autre temps.

Dès les ouvertures de chasse (comme cette année encore) les quotidiens régionaux publient régulièrement sur les accidents liés à la pratique de la chasse. La stratégie ici mise en œuvre : la répétition d'une information afin de renforcer une image négative créée auparavant. Quasiment systématiquement, ces informations régionales sont reprises sur les réseaux sociaux avec une résonance incroyable (Cf. l'image plus haut du cycliste chevauchant un sanglier qui fait référence à [cet accident de chasse](#)).

Quelques articles ou informations circulent également sur des statistiques plus globales. Cette forme de communication contient toujours un amalgame, comme ici :



Assimiler les chasseurs à des terroristes est en faire un ennemi de la société. Mais effectivement, les chasseurs et les terroristes provoquent tous les deux un sentiment d'insécurité grandissant. Peut-on encore se promener dans les bois en automne sans craindre pour sa vie ?

Les chasseurs et le bien-être animal

Le deuxième argument employé par les écologistes contre les chasseurs est qu'ils font souffrir les animaux. Ou de manière plus générale, qu'ils les tuent. C'est assez imparable ! Car effectivement le but de la chasse est de tuer un animal, la Cour de Cassation la définit même ainsi : « L'acte de chasse est celui qui tend à la destruction d'un animal vivant à l'état libre ». La mort, animale ou non, est un tabou dans nos sociétés, et il est assez malvenu pour n'importe quel commerçant de dire à Madame Michu que l'entrecôte qu'elle achète vient du bœuf qu'elle a admiré l'autre jour. C'est sur ce tabou que jouent [les welfaristes, qui sont très actifs contre le secteur de l'élevage intensif](#), et même [récemment contre les bouchers](#), où ils utilisent des méthodes musclées. C'est sur le même tabou que la chasse est attaquée, en y ajoutant l'idée de la maltraitance animale, particulièrement intolérable car l'animal est pur de toute mauvaise intention, il est « innocent ». On est loin des [tribunaux pour animaux du moyen-âge](#) !

Ici les actions peuvent aller de la simple affiche à des manifestations s'apparentant quasiment à de la guérilla, comme [lors des attaques récentes contre la grande vénerie](#). Les fabricants de ces attaques sont toujours issues de la société civile : ONG ou fondations. Ainsi le film [« chasseurs tueurs](#)

[imposteurs](#) » financé par la [fondation MART](#) a fait participer des membres de plusieurs associations reconnues pour ajouter à sa légitimité. Il est volontairement très choquant, à grand renfort de musiques pleines d'émotions et de commentaires incrustés dans les images. Le producteur, la fondation suisse MART, se définit elle-même comme « très présente sur le terrain depuis 1999 ». Elle a sa propre chaîne de télé et d'autres médias, avec la participation entre autres de la Fondation suisse Gelbert, qui elle-même ne communique pas sur les financements octroyés. Ce film est vendu, mais il est aussi partagé gratuitement sur Youtube et le lien en est relayé largement sur les réseaux sociaux.

Des moyens de communication basés sur la provocation et sur l'émotion

Les défenseurs du bien-être animal utilisent un large éventail de moyens de communication, en jouant sur le registre de l'émotion, de l'indignation, de la violence. Mais d'autres registres sont aussi utilisés, comme l'humour et la peur.

Avec deux arguments extrêmement bien développés, et une stratégie de communication efficace, les écologistes et anti-chasse ont réussi à gagner la grande majorité de la société à leur cause. La chasse est aujourd'hui vue comme une pratique barbare, d'un autre temps, risible autant que dangereuse pour la société.

Evolution des relations chasseur- écologiste

Une relative ignorance au départ

Pendant plus de 10 ans, les actions de communication contre la chasse et les chasseurs n'ont pas eu d'écho auprès des chasseurs eux-mêmes : les chasseurs sont majoritairement une population rurale et ayant plus de 50 ans (étude BIPE). Ces campagnes se déroulant principalement sur des médias (réseaux sociaux) qu'ils ne consultaient pas, ils n'en avaient pas forcément connaissance. Concernés par le changement climatique et les problématiques écologiques, les chasseurs ne se sont pas sentis vraiment en guerre, et ont souvent balayé d'un revers de main ces « idées de la ville ».

Une bataille d'abord réglementaire et juridique

Les anti-chasse ont dès le début porté leurs efforts sur le plan réglementaire et juridique en attaquant la loi Verdeille. [Et cette bataille juridique a permis finalement des compromis et un dialogue en faisant évoluer le droit.](#)

Après la révolution, le droit de chasse était lié au droit de propriété. Mais la loi Verdeille de 1964 change cela : en permettant à des sociétés de chasse (les ACCA et AICA) de se constituer sur les territoires communaux, elle institue le droit de chasse sur toute propriété de la commune de moins de 20 hectares. Elle réglemente la durée de la saison de chasse. Elle démocratise, en bref, mais également elle institutionnalise.

[En 1979 est voté la directive européenne sur la protection des oiseaux migrateurs](#), fruit d'un travail de lobbying de longue haleine des écologistes à Bruxelles. Cette directive en particulier limite la durée de la saison de chasse concernant certaines espèces. Elle est très souvent non respectée en France, et chaque infraction constatée fait l'objet d'un dépôt de plainte à Bruxelles. La France sera condamnée à de nombreuses reprises pour non-respect de cette directive.

En 1999, à la suite de nombreuses péripéties juridiques fruit d'un travail de lobbying des deux parties, la Cour Européenne des droits de l'Homme condamne la France à modifier la loi Verdeille, jugée incompatible avec la liberté d'association (un propriétaire foncier est de fait membre d'une ACCA ou AICA) et le droit de propriété et d'usage des non chasseurs qui ne peuvent interdire la chasse sur leur terrain.

Pour répondre à cette condamnation, en 2000 est votée la loi Voynet. Cette loi fait l'objet de débats enflammés et Mme Voynet, alors ministre de l'environnement, a bien du mal à faire face... [mais sortira quand même sa loi](#). En effet, du fait de leur fort engagement politique et de leur surreprésentation, les débats au parlement ou au sénat portant sur la chasse sont très fréquentés et passionnés là où pour d'autres sujets il n'y a pas grand monde, et il ne se passe pas grand-chose... On pourra citer Charles de Courson : « Les gens qui n'ont jamais chassé, c'est comme ceux qui n'ont jamais été amoureux, ils ne peuvent pas comprendre la relation que le chasseur entretient avec la nature ». Dans

ce contexte, il est aisé de comprendre que la loi Voynet a été bien difficile à écrire... Le groupe d'étude sur la chasse mis en place lors de l'écriture de la loi Voynet en 2000 [comptait 150 députés, tous « sensibilisés » à la chasse](#). Un [lobby](#) est souvent constitué de personnes non élues qui feraient pression sur les personnes élues pour des intérêts privés, mais ici pas besoin d'influence extérieure : la chasse a ses défenseurs à domicile.

En 2012, une « loi portant diverses dispositions cynégétiques » est votée, [reconnaissant le rôle de la chasse dans la gestion de la biodiversité](#). C'est un grand retournement ; [les chasseurs se sont approprié ce domaine de la biodiversité et de l'écologie](#) qui auparavant (et encore lors du travail sur la loi Voynet) était l'apanage des écologistes.

La dernière victoire des chasseurs est la [réforme de la chasse](#) portée par Emmanuel Macron : réduction du permis de chasse, gestion des espèces, et... la nouveauté porte sur la création d'une police rurale. Il y avait déjà eu un précédent avec l'initiative des [« chasseurs vigilants »](#) dans l'Oise, initiative qui avait fait grand débat. Ici encore, les chasseurs s'inscrivent dans une logique de territoire, et une logique institutionnelle.

Malgré toutes ces batailles juridiques et politiques, les pro-chasse ont vu arriver la vague écologiste, et se sont rangés... ou plutôt ont ajouté une corde à leur arc.

A un autre niveau, des relations de terrain

Sur le terrain, c'est-à-dire à un niveau local, peu de conflits apparaissent entre les chasseurs et leurs voisins non chasseurs. La chasse est en milieu rural quelque chose de banal, qui fait partie de la vie. Ainsi, seulement 20% des lecteurs du journal « le chasseur français » sont des chasseurs.

Dans les projets d'aménagement et de biodiversité, les tensions ne se font finalement jour que durant la saison de chasse. Le reste du temps, les chasseurs sont souvent partie prenante voir initiateurs comme en Loire-Atlantique où [les chasseurs pallient à la non-crédation d'un parc naturel régional en proposant une réserve naturelle](#). Les contrats Jachère Faune Sauvage (JFS) proposés aux agriculteurs ont été mis en place suite à une proposition des chasseurs pour préserver les habitats des gibiers. Les fédérations de chasse font également régulièrement des comptages d'animaux en vue de mesurer la faune sauvage et la biodiversité, exactement comme le font les écologistes dans certaines associations. C'est sur ces actions et de nombreuses autres que comptent aujourd'hui communiquer les chasseurs. Ils veulent valoriser ce travail silencieux, et c'est le sens des études qui ont été commandées au BIPE en 2015. Cette étude devait répondre à la question : que font gagner les chasseurs à la société française ?

La communication des chasseurs aujourd'hui

La bataille des faits

Les chasseurs, impliqués dans leur territoires et soucieux d'avancer dans leur gestion mais aussi de défendre leur point de vue, [ont financé ou participé à un nombre d'études incroyable](#). En histoire, sociologie, en droit ou en sciences de la nature, ils ont investi tous les champs de la recherche.

Depuis quelques années, ces études ont pris un tour défensif, répondant clairement à des attaques, [intégrant même des opposants à la chasse dans des colloques](#).

La dernière en date est l'étude du BIPE de 2015, commandée par la FNC avec un cofinancement de plusieurs ministères et organes d'état comme caution de légitimité, pour montrer les impacts économiques culturels et sociaux de la chasse.

Mais ces études, pour fondées et légitimes qu'elles soient, ont bien du mal à contrer l'image du chasseur véhiculée par les blagues sur internet...

La montée en puissance – la bataille sociologique

Un nouveau sentiment d'appartenance est en train de se créer chez les chasseurs, qui n'existait pas encore malgré leur organisation structurée chacun chassait dans son coin. La chasse est d'abord une passion personnelle, un loisir, qui même s'il est pratiqué dans un esprit de camaraderie d'après les chasseurs, reste une affaire privée. Mais l'exaspération de se voir attaquer sans cesse et de plus en plus proche de leur vie quotidienne, [et l'impossibilité de répondre aux provocations des écologistes militants sans ternir davantage leur image](#) a contraint les chasseurs à réfléchir à une gestion de crise à un niveau plus large.

La première fois que les chasseurs ont pu ressentir une telle appartenance, c'était sûrement en 1998 lors de la [manifestation contre les restrictions européennes de la loi Verdeille](#) : environ 150 000 chasseurs soutenus par des partis politiques carrément opposés (le FN et le PC !) « montent » à Paris pour défendre la chasse contre les politiques qu'ils appellent « maastrichtiennes ». L'écologie est à ce moment un vrai danger pour la chasse, et les chasseurs comprennent qu'ils ne pourront pas gagner la bataille par le biais politique et le jeu démocratique traditionnel.

Cela se traduit par [l'élection en 2016 de Willy Shraen](#), un véritable champion de la défense du chasseur : engagé politiquement dans sa commune depuis ses 18 ans, vivant à la campagne, chef d'entreprise, ayant créé un centre d'études scientifiques sur la biodiversité... Willy Shraen est le combattant idéal et s'est présenté comme tel aux votants. Très bon communicant, il devient le porte-parole « gestion de crise ». [A chaque sortie anti-chasse sur les médias, il est là](#).

Certainement conseillé par Thierry Coste, lobbyiste chasse attiré depuis 20 ans, les éléments de langage des chasseurs communicants sont très élaborés.

Nouvelle stratégie, Nouveaux éléments de langage

Ces champs lexicaux sont directement inspirés des études menées depuis plus de 10 ans par les chasseurs ou sur la chasse. Il s'agit en particulier de territoire, d'écologie active ou écologie de terrain, de responsabilité écologique (qu'ils reprennent à leur compte), mais surtout de ruralité. Ces éléments de langage sont très unifiés depuis environ deux ans dans les communications officielles des chasseurs, et montrent une stratégie de communication élaborée... reprenant la façon de faire des ONG !

Quelle image des chasseurs est ainsi mise en avant ? Celle d'un chasseur responsable, engagé, militant lui aussi, mais pour son territoire ; sur un plan écologique par des actions de préservation de la nature, sur un plan économique, puisqu'il crée de la valeur par son activité de chasse, mais aussi sur un plan social : le chasseur crée du lien sur son territoire. Il est un des derniers acteurs moteurs de la France Rurale.

2018, l'année du conflit ouvert ?

La finesse de Willy Shraen est de ne jamais opposer ruralité et monde urbain. La ligne de communication est chez les chasseurs : les écologistes ne sont pas nos ennemis, puisque nous sommes nous-même écologistes. [Leur nouvelle campagne dans les transports urbains de différentes villes](#) de France les présente ainsi à une cible... urbaine, là où se trouvent principalement les écologistes non militants, ceux qu'ils veulent rejoindre. Leur slogan : « Les chasseurs, premiers écologistes de France ». Cette campagne est arrivée à point nommé puisqu'elle a été lancée à la veille de la nouvelle loi chasse et... au lendemain de la démission de Nicolas Hulot. Tapage médiatique assuré.

D'autant que cette campagne n'est pas uniquement d'affichage : un slogan passe sur 850 radios, une [vidéo est diffusée sur les réseaux sociaux](#), avec des mots comme « connaître », « aimer », « observer », une musique remplie d'émotion, de belles images... les mêmes armes que celles utilisées par les écologistes depuis 10 ans. Ce qui est intéressant, c'est que si les commentaires anti-chasse n'ont pas manqué d'affluer avec plus ou moins de grossièreté, les chasseurs ont aussi investi ce champ et posté leurs commentaires qui sont posés, structurés, chiffrés... Comment ne pas parler de stratégie globale ? Les réactions à cette campagne ont été prévisibles : [la RATP a fait changer le slogan](#), de nombreux acteurs s'insurgent, la Fondation Brigitte Bardot en tête. Les réactions sont des appels au « bon sens » (« on marche sur la tête ») à l'émotion, mais contiennent peu de contre-argumentation structurée. En revanche [une marche contre la chasse est programmée le 13 octobre](#). Elle aura lieu, mais en réalité à part dans les milieux militants c'est une « [marche pour les initiatives au changement climatique](#) », où sont défendues des problématiques très diverses. Bilan de l'opération : les anti-chasse ont été pris par surprise, et leur contre-attaque médiatique a repris les mêmes ficelles vieilles d'il y a 10 ans : émotion, foule, manifestation...

Les organisations de la société civile savent qu'elles ont à faire à forte partie. Willy Shraen a été identifié assez vite par les associations militantes, comme ici [le Klan du Loup](#) (dont nous noterons l'emblème qui n'est pas sans rappeler celui de [certaines factions nazies...](#)). Les réactions à cette

nouvelle stratégie de communication devraient être intéressantes, surtout maintenant que les chasseurs jouent sur le terrain de leurs contradicteurs...

Deux populations qui ne se connaissent pas, deux visions qui s'affrontent

Le concept porté par les chasseurs : la ruralité

Pour les chasseurs, l'homme fait partie de la nature. Il en est un élément et ne s'en dissocie pas. Cette acception fait remonter aux origines de l'homme, du temps où il n'était qu'un animal, justement. Du temps où sa relation avec la nature était simple : chasser, ou être chassé. C'est cette « animalité » et cette « primitivité » qui est si dénigrée par les écologistes, et qui pourtant est la fierté des chasseurs. Courson, en comparant la chasse à l'amour, en liant la prédation à la reproduction et la mort à la vie, fait très bien ce lien.

Chasser est un acte animal, mais aussi un acte primitif, de survie. Un acte de subsistance pendant très longtemps. Si dans des temps lointains les chasseurs ont pu être nomades et chasser quand bon leur semblait, aujourd'hui ils sont par un fait obligé sédentarisés et soumis aux saisons. La vie professionnelle aujourd'hui oblige à être très mobile et l'on ne tient plus compte des saisons depuis bien longtemps : le mode de vie du chasseur est de plus en plus éloigné du mode de vie de l'homme moderne, et en cela, les écologistes frappent juste en appelant les chasseurs des « arriérés ».

Mais ce mode de vie au rythme d'un territoire, en interaction avec la nature (puisque la prédation est une interaction aussi) est plus proche de la nature humaine que le mode de vie moderne, disent les chasseurs.

Leur vision est celle de la ruralité : une écologie complexe, dynamique, dans laquelle l'homme a sa part de responsabilité, mais aussi sa place.

Une vision sous-jacente dans l'écologie : la nature sans l'homme

De leur côté, les tenants du bien-être animal posent la question fondamentale du droit de tuer qui est lié à la chasse : aujourd'hui, l'homme a-t-il moralement le droit de tuer pour son plaisir ? Si la chasse est un loisir, et non un moyen de subsistance, comment justifier « l'acte de destruction » dont parle la Cour de Cassation ?

Pour eux, les animaux sont « innocents, purs ». Nous, les hommes, nous sommes différents. Mais alors : sommes-nous coupables ? sommes-nous mauvais ? Et dans ce cas, supprimer la chasse suffit-il ?

Certains militants vont jusque-là dans leurs réflexions, et beaucoup plus nombreux encore sont ceux qui se posent la question de [la nature sans l'homme](#).

[L'histoire de la protection des espaces naturels en France](#) nous apprend que deux visions ont très tôt existé ; l'une parlant de gestion et l'autre de préservation du patrimoine. Ces deux aspects sont encore présents dans les textes et dans les faits : nos parcs naturels Français comprennent des villages, des activités humaines, qu'il faut gérer et que le parc permet même de valoriser. Ces parcs naturels sont réglementés de manière à préserver des éléments de patrimoine : faune, flore, éléments culturels, etc. [En Suisse](#), aux Etats Unis et dans d'autres endroits encore, certains espaces naturels sont interdits à toute présence humaine. En France, une association expérimente également ce type de parcs.

Cette sacralisation de la nature et des espaces naturels fait de l'homme un visiteur, ou même un indésirable. Il s'agirait de partager la Terre entre l'homme et la nature.

La vraie pomme de discorde : l'usage des espaces naturels.

Et en effet le vrai conflit est là : le partage de la Terre. Ou, plus exactement en France, le partage des espaces naturels et territoires ruraux. Qui en aurait l'usage ? et comment ? Est-ce possible de faire cohabiter des usages si différents ?

[La chasse a permis un droit d'usage collectif de la propriété qui se superpose au droit privé](#), et cette superposition des droits a pour l'instant fonctionné à plein. Les sociétés communales et associations communales de chasse ont pour territoire toutes les propriétés de moins de 20 hectares. Les propriétaires privés sont responsables des dégâts que pourraient causer des animaux provenant de leur terrain ; autoriser la chasse diminue ce risque en gérant la prolifération de gibier sur le territoire.

Depuis 2000 et la loi Voynet, les propriétaires ont le droit de refuser la chasse sur leur terrain en en faisant la demande explicite.

Le droit de propriété collectif lié à la chasse diffère suivant les pays européens, mais tous sont confrontés au même problème de partage des territoires. [Une étude a même été demandée au Sénat](#) pour comparer les situations et solutions trouvées par les différents pays.

Avec l'ouverture de la chasse, les anti-chasse ont pu de nouveau lancer des campagnes sur les accidents. Mais cette fois, lorsqu'un cycliste se fait tirer dessus par accident, que cette nouvelle acquiert la résonnance habituelle, un député se fend d'un message sur twitter : « [La chasse ne dure que 4 mois par an. Pourquoi ne pas interdire le VTT pendant la Chasse ?](#) ». Le message est lancé, les réponses fusent, indignées. [Willy Shraen reprend ce thème dans son intervention sur Europe 1](#) : il faut partager.

Et cela va dans le sens de ce qui existe en Espagne ou dans d'autres pays : Certains jours seulement seraient autorisés pour la chasse et interdits pour les autres loisirs.

Ouverture : quelle vision des territoires ? et quelle vision de la société ?

Les visions de l'homme des tenants de la chasse et des tenants de l'écologie sont si radicalement différentes qu'il paraît difficile de trouver un compromis de société ; et pourtant c'est tout le défi d'une démocratie.

Les écologistes sont majoritairement urbains, nomades, jeunes, connectés alors que les tenants de la chasse appartiennent à une génération plus âgée, sont sédentaires, et vivent de tradition. Les écologistes ont joué des armes de la société civile alors que les chasseurs se sont institutionnalisés au plus haut point. Deux populations aux croyances opposées, qui ont des pratiques des espaces naturelles contraires : les uns vont visiter les espaces naturels en touristes chaussures de randonnée aux pieds, les autres y vivent et se disent « interagissant ».

Les chasseurs ont tout essayé : les combats politiques, juridiques, scientifiques. Ils se lancent aujourd'hui dans une nouvelle bataille, une guerre de l'information pour atteindre au cœur les Français et défendre leur vision de la société.

La guerre médiatique que les chasseurs font surgir ne fait qu'exprimer une tension sociétale vieille de 30 ans, et qui ne fait que grandir. Et cette tension qui est le fruit de l'évolution de la société française, est porteuse de questions : quel genre de démocratie voulons-nous ? Et quel usage de notre territoire voulons-nous avoir ?

Caroline Darré